

Orientations

Préserver entre 75% et 80% du secteur et dédier cet espace à la conservation des milieux naturels et à des activités récréatives de faible impact.



Faits saillants

- La majorité du territoire n'est pas affectée à la construction de bâtiments et d'infrastructures.
- La création d'un grand parc dédié à la pratique de différentes activités.
- Préservation des milieux humides.
- Mesure d'atténuation pour limiter les impacts des infrastructures dans le boisé (compensation et passage faunique).